

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 MAI 2024

DELIBERATION N°CP2024-05/1/3 DOSSIER N°6329	AVENANT DE L' OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) COMMUNAUTÉ D'AGGLO GRAND GUÉRET- CENTRE-VILLE DE GUÉRET - MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : AVENANT DE L' OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT-RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) COMMUNAUTÉ
D'AGGLO GRAND GUÉRET- CENTRE-VILLE DE GUÉRET - MODIFICATION
DU PÉRIMÈTRE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N°CP2021-10/1/3 du 8 octobre 2021 validant l'avenant n°1 ;
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2024-05/1/3 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Se décide d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention OPAH-RU du Centre-ville de Guéret, portant modification du périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain du Centre ancien de la Ville de GUERET.

Cet avenant est joint à la présente délibération.

Ne prennent pas part au vote :

M. Eric BODEAU, Mme Armelle MARTIN, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Armelle MARTIN), Elus Membres Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET